

Compte rendu de séance
Conseil Municipal du 4 août 2022

Le quatre août 2022, à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 29 juillet 2022, sous la présidence de M VASSEUR Hervé, Maire.

Étaient présents : REMBERT Hélène, LEROY Gérard, FALZON Yvan, DONZEAU Catherine, THOMAS Julien, DEBACKERE Laurent, SONDAG Marc, BEZILLE Pascal, LEGOIS Sylvie, COILLE André

Absent : MARCHAND Sébastien, PORTAL Audrey

Absents excusés: POLIN Karin, DAVID Sandra (pouvoir donné à VASSEUR Hervé),

Secrétaire de séance : COILLE André

Quorum atteint

Monsieur le maire donne lecture des achats faits depuis le dernier conseil

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 juillet 2022

Il n'y a pas de correction à apporter, le compte rendu de la séance du 7 juillet 2022 est donc approuvé à l'unanimité.

Délibération pour attribution des lots, marché de transformation des ateliers

Suite au résultat d'analyse des offres par la commission réunie jeudi 28 juillet, le Conseil valide à l'unanimité l'attribution des lots comme présenté ci-dessous, et

autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs ainsi que les marchés à intervenir.

Lot	Corps d'état	ENTREPRISE	Montant HT	Total marché
1	Gros-oeuvre	SARL Charpentier 45270 Bellegarde	62 221,57€	74 665,88€
2	Charpente-Couverture	SARL Bordillon 45500 Gien	11 882,80€	14 259,36€
3	Menuiseries	SARL Héau 45260 Lorris	40 947,00€	49 136,40€
4	Electricité-VMC	SARL Perret Sébastien 45260 Lorris	25 573,66€	30 688,39€
5	Climatisation	UTB 45 45700 Villemandeur	11 698,41€	14 038,09€
6	Plomberie	2ECélec 45300 Courcelles le Roi	9 961,25€	11 953,50€
7	Plâtrerie	SARL AMG 45120 Chalette sur Loing	23 231,00€	27 877,20€
8	Carrelage	SARL Charpentier 45270 Bellegarde	28 597,92€	34 317,50€
9	Peinture	Kufit 45120 Chalette sur Loing	6 759,40€	8 111,28€
			220 873,01€	265 047,61€

Monsieur le Maire fait remarquer que par rapport au prévisionnel et à la conjoncture actuelle on constate une augmentation de 20 000,00€, ce qui est relativement limité. Il détaille également les diverses entreprises qui ont répondu à l'appel d'offres.

Délibération pour réalisation d'un emprunt

Monsieur le Maire précise que lors de la préparation du budget il avait été prévu un prêt pour 130 000,00€ et au vu de la situation, il a été décidé de revoir le montant à 150 000,00€.

Trois organismes financiers ont été sollicités, deux ont répondu, leur propositions sont portées à la connaissance des élus. L'assemblée décide à l'unanimité de retenir la proposition du Crédit Agricole Centre val de Loire et d'opter pour un prêt de 150 000,00€ sur une durée de 15 ans à taux fixe de 2,32 %.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents nécessaires.

Informations et questions diverses

Invitation des canalous le vendredi 9 septembre à 17h lors de la mise à l'eau du bateau, en présence de M Bonneau Président du Conseil régional de M Gaudet, Président du Conseil départemental.

Gérard LEROY formule des remerciements pour les agents et l'animation du 13 juillet. Manque un peu de monde pour le rangement.

Catherine DONZEAU précise remerciements au DJ. A son avis revoir peut être le menu car beaucoup de nourriture jetée.

André COILLE, revient sur l'accident du croisement route de Thimory - RD 38, il signale que les ralentisseurs sont une erreur et pense que le bosquet n'est pas correctement nettoyé, réponse est donnée par le maire qui était sur place un véhicule venait de Landon et tournait sur Chailly et un véhicule venait de Thimory qui n'aurait pas respecté le stop. Gérard LEROY demandera à M GERVAIS de nettoyer l'angle de son bois.

Fin du conseil 20h45